

provenance de ces organismes et s'occupe de toutes les questions relatives aux permis de fabrication requis. Tous les bénéfices qu'elle peut en retirer servent à d'autres travaux de recherches et de perfectionnement.

**Organisations provinciales.**—La rareté des organisations provinciales de recherches n'est pas un signe d'indifférence de la part des provinces. La plupart des services provinciaux peuvent consulter les laboratoires universitaires, surtout au sujet de problèmes industriels et agricoles régionaux. L'agriculture est particulièrement bien servie vu sa grande importance comme industrie d'exportation: le réseau de laboratoires et de stations d'expérimentation du ministère fédéral de l'Agriculture ainsi que les collèges d'agriculture et les conseils provinciaux de recherches lui assurent un service très étendu.

*Conseil de recherches de l'Alberta.*—La province d'Alberta s'est créé un Conseil de recherches scientifiques et industrielles en 1921. Elle n'en a pas nettement défini le champ d'activité, mais mention a été faite de la nécessité de favoriser la mise en valeur des minéraux. Le Conseil, régi par une loi quelque peu analogue à celle qui a établi le Conseil national de recherches du Canada, est soutenu par les crédits du gouvernement provincial. Ses investigations portent sur les ressources houillères de la province, les sables bitumineux de la région d'Athabasca, les levés géologiques et relevés du sol et sur le gaz naturel. A l'Université d'Alberta, où il a son siège, il travaille en collaboration étroite avec le département de science; certains de ses membres font partie du personnel de l'université. Des comités consultatifs ont été chargés d'étudier les programmes de divers projets. Les présidents de ces comités constituent le Comité technique consultatif du Conseil.

*Conseil de recherches de la Colombie-Britannique.*—Le Conseil de recherches de la Colombie-Britannique, fondé en 1944, s'occupe des problèmes des industries de base et de transformation. Il effectue des relevés sur lesquels repose l'exploitation de ressources encore inutilisées et qui servent aussi à encourager la transformation des matières premières lorsque les recherches révèlent l'existence de possibilités économiques. Ses membres sont spécialement chargés de porter les problèmes de l'industrie à l'attention du Conseil qui, lui, voit à distribuer de l'aide et des conseils d'ordre technique aux établissements. Des comités spéciaux sont nommés pour la durée d'entreprises déterminées.

*Nova Scotia Research Foundation.*—La *Nova Scotia Research Foundation*, instituée en 1946, elle-même ne possède pas de laboratoires, mais son programme consiste à stimuler les centres de recherches déjà établis dans la province. Elle collabore avec les ministères provinciaux et fédéraux et avec les industries et vient en aide aux universités et collèges en leur prêtant du matériel. Grâce à sa bibliothèque et à ses services de compilation, elle fournit des renseignements scientifiques et techniques aux industries et aux chercheurs. Elle prépare des photographies et des cartes géographiques aériennes qui servent à des levés géologiques, géographiques, écologiques, et autres. Des recherches sur l'utilisation des scories, la récupération des terres d'infusoire et la gazéification souterraine du charbon, ont été exécutées sous ses auspices. Il s'est fait des relevés sur la disponibilité de matières premières pour de nouvelles industries et des renseignements ont été obtenus à l'égard des mines, des sols, de l'industrie du bois, de l'utilisation des algues marines et de celle des terres.